

ANNEXE 15

Budgets administratifs ordinaires des Nations Unies et des institutions spécialisées¹ et quotes-parts annuelles du Canada

ORGANISATIONS	BUDGETS ADMINISTRATIFS					QUOTES-PARTS DU CANADA				
	1948	1949	1950	1951	(Crédits)	1948	1949	1950	1951	
	(Dépenses effectuées)									
(en milliers de dollars des États-Unis) ²										
Nations Unies.....	37,623	42,575	44,520 ³	47,799		1,090	1,297	1,059	1,413	
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.....	4,182	4,654	5,000	5,000		190	190	225	205	
Organisation de l'aviation civile internationale	2,285	2,555	2,938	2,857		133	117	113	109	
Organisation internationale du travail.....	4,148	5,034	6,023	6,219		176	188	233	241	
Organisation internationale pour les réfugiés.	3,457	4,798	4,500	2,507		153	153	144	80	
Union internationale des télécommunications.	897	2,994	1,749	1,380		4	58	34	49	
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.....	7,136	7,757	8,000	8,180		321	298	279	309	
Union postale universelle.....	209	297	333	291		6	8	9	8	
Organisation mondiale de la santé.....	4,443	4,397	7,501	7,300		149	154	221	218	
	64,380	75,061	80,564	81,533		2,222	2,463	2,317	2,632	

1. À l'exclusion de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et du Fonds monétaire international, dont les opérations sont financièrement autonomes; de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime et de l'Organisation internationale du commerce qui n'existent pas encore; et de l'Organisation météorologique mondiale qui vient d'être inaugurée, mais qui n'a pas encore tenu sa première conférence.

2. Étant donné que les crédits de la plupart des organisations sont libellés en dollars des États-Unis, tous les montants indiqués dans le tableau ci-dessus sont exprimés dans cette devise pour fins de comparaison.

3. Ce montant ne comprend pas le crédit de 8 millions de dollars ouvert par la quatrième session de l'Assemblée générale en vue d'établir un régime international pour Jérusalem, mais il comprend les crédits supplémentaires de 1950 d'un montant de \$2,879,000, qui ont été votés par la cinquième session et auxquels les membres contribuent en 1951.